Cours n°26

Baçaïr ad-darajatte

Le Prophète Mohammad et les 12 Imams reçoivent les Djinns qui les questionnement sur la religion

Hadith 1. Nous a rapporté 'Alī ibn Hassan, d'après Musa ibn Bakr, d'après un homme, d'après Abū 'Abdillah (l'Imam Ja'far al-Sadiq) que la paix soit sur lui qui a dit :

« Le jour du dimanche est un jour réservé aux djinns ; il ne s'y manifeste personne d'autre que nous. »

Hadith 2. Nous a rapporté Muḥammad ibn al-Hussayn, d'après Ibrāhīm ibn Abī al-Bilād, d'après Sadir al-Sayrafi, qui a dit :

« Abū Ja'far (l'Imam Muhammad al-Baqir) , que la paix soit sur lui, m'a chargé de quelques affaires pour lui à Médine. Pendant que j'étais dans la vallée de al-Rawha' sur ma monture, voilà qu'un homme agitait son vêtement. Je me suis incliné vers lui en pensant qu'il avait soif, et je lui ai tendu l'outre d'eau. Il me dit alors : "Je n'en ai pas besoin." Puis il me tendit une lettre dont l'argile du sceau était encore humide. Quand j'ai regardé son sceau, c'était le sceau de mon maître Abū Ja'far l'Imam al-Baqir que la paix soit sur lui. Je lui ai dit : "À quand remonte ton dernier contact avec l'auteur de cette lettre ?»

Il répondit : « À l'instant même.»

La lettre contenait des instructions ordonnées à mon intention par l'Imam al-Baqir . Puis je me suis retourné et il avait disparu . Quand l'Imam Al-Baqir que la paix soit sur lui est arrivé, je l'ai rencontré et je lui ai dit : "Que je serve de rançon pour toi ! Un homme est venu à moi avec ta lettre alors que l'argile de son sceau était encore humide ? »

Il répondit : "Lorsqu'une affaire nous presse, nous envoyons certains d'entre eux c'est-à-dire les djinns . »

Variante d'Isnad : Muhammad ibn al-Hussayn a ajouté avec cette même chaîne de transmission :

L'Imam al-Baqir (as) répondit : « Ô Sadir, nous avons parmi les djinns des serviteurs ; lorsque nous voulons de la rapidité, nous les envoyons. »

1. Le lien avec le Coran

- **La soumission des djinns aux serviteurs pieux de Dieu :** Dans le Coran, l'exemple fondamental est celui du prophète Salomon (Suleyman), à qui Dieu a soumis les djinns pour accomplir des tâches extraordinaires et parcourir de grandes distances rapidement (Sourate *Saba'*, 34:12-13 ; Sourate *An-Naml*, 27:39-40).
- **Les djinns croyants et le Prophète Mohammad :** La sourate *Al-Jinn* (72:1-2) et la sourate *Al-A'rāf* rapportent que des djinns ont écouté la récitation du Coran et y ont cru. Dans la théologie de l'Islam originel, cette obéissance à Dieu et au Prophète s'étend naturellement aux Imams de sa descendance (*Ahlul-Bayt*).

2. L'éclairage du *Tafsīr al-Qummī* et du corpus chiite

- **Les djinns comme serviteurs des Imams d'Ahlul-Bayt :** Dans le *Tafsīr al-Qummī* (notamment dans l'exégèse de la sourate *Al-Jinn*), 'Alī ibn Ibrāhīm al-Qummī rapporte que les djinns sont venus prêter serment d'allégeance (*Bay'a*) au Prophète Mohammad à la vallée de Batn al-Jinn, puis plus tard à l'Imam 'Alī ibn Abi Talib.
- **Déplacement ultra-rapide (*Tayy al-Ard*) :** Le fait que la lettre portée par le djinn ait son sceau d'argile encore humide (*tinuha ratb*) symbolise l'abolition des distances temporelles et spatiales par la permission divine. Dans la littérature d'*Al-Kāfī* (Volume 1, *Kitāb al-Hujjah*), ce phénomène est rattaché au concept de la *Wilayah* (l'autorité spirituelle accordée aux Imams d'Ahlul-Bayt), qui s'exerce sur le monde physique et sur le monde visible et invisible (hommes et djinns).
- **Rôle opérationnel :** Le second récit montre que les Imams n'utilisaient pas les djinns pour la magie ou le merveilleux gratuit, mais comme émissaires rapides pour transmettre des ordres importants ou secourir la communauté lorsque les circonstances l'exigeaient.

Hadith 3. Nous a rapporté Aḥmad ibn Muḥammad, d'après 'Alī ibn al-Hakam, d'après Malik ibn 'Atiyyah, d'après Abū Hamzah al-Thumali, qui a dit : « Je demandais l'autorisation d'entrer chez Abū Ja'far (l'Imam al-Baqir) , que la paix soit sur lui , et l'on me dit : « Il y a des gens chez lui, reste un peu jusqu'à ce qu'ils sortent. »

Alors un groupe de gens est sorti ; je ne les connaissais pas et je trouvais leur aspect étrange. Puis l'Imam al-Baqir (as) m'accorda l'autorisation d'entrer. Je suis entré auprès de lui et j'ai dit : « Que je serve de rançon pour toi ! Nous sommes à l'époque des Omeyyades (Banū Umayya) et leurs épées dégoulinent de sang [je craignais pour toi des espions] ! »

Il me dit alors : « Ô Abū Hamzah, ceux-là étaient une délégation de nos partisans (Shī'ah) parmi les djinns, venus nous interroger sur les enseignements de leur religion. »

Hadith 4. (par une autre voie) me l'a rapporté Muhammad ibn Isma'īl, d'après 'Alī ibn al-Hakam, d'après Malik ibn 'Atiyyah, d'après Abū Hamzah, qui a dit : « J'étais avec Abū 'Abdillah (l'Imam al-Sadiq) que la paix soit sur lui , entre La Mecque et Médine. Lorsque je me suis tourné sur sa gauche, voilà qu'il y avait un chien noir.

L'Imam lui dit : « Qu'as-tu ? Que Dieu te laidisse ! Comme ta précipitation est grande ! » . « Voilà qu'il était semblable à un oiseau. Je dis alors : « Que je serve de rançon pour toi, qu'est-ce que c'est ? »

Il répondit : « C'est 'Atham, le messager des djinns. Hisham (le calife Ommeyade) vient de mourir à cette heure-ci, et il vole pour annoncer sa mort dans chaque contrée. »

Hadith 5. Nous a rapporté (Aḥmad ibn) Muḥammad, d'après 'Alī ibn Hadīd, d'après Mansur ibn Hazim, d'après Sa'd al-Iskaf, qui a dit : « Je suis venu à la porte d'Abū Ja'far (l'Imam al-Baqir) que la paix soit sur lui , avec des compagnons à nous pour entrer auprès de lui. Voilà qu'un groupe de huit personnes est sorti, comme s'ils étaient tous nés des mêmes père et mère [ils se ressemblaient tous], portant des habits fins/soignés, des vestes rapiécées ou ajustées, et des turbans jaunes. Ils sont entrés, ne sont pas restés longtemps, puis sont ressortis.

L'Imam me dit : « Ô Sa'd, les as-tu vus ? »

Je répondis : « Oui, que je serve de rançon pour toi. »

Il dit : « Ceux-là sont vos frères parmi les djinns. Ils viennent à nous pour nous consulter sur leur licite et leur illicite, tout comme vous venez à nous pour nous consulter sur votre licite et votre illicite. »

Hadith 6. Et d'après lui, d'après Ibn Sinan, d'après Ibn Muskan, d'après Sa'd al-Iskaf, qui a dit : « J'ai demandé l'autorisation d'entrer auprès d'Abū Ja'far (l'Imam al-Baqir) que la paix soit sur lui , et il m'envoya dire : « Ne te presse pas, car j'ai auprès de moi un groupe de vos frères. »

Peu de temps après, douze hommes sont sortis vers moi, ressemblant à des gens de la tribu des Zutt [ou d'allure d'Asie du Sud/Indienne], portant des vestes doublées (ou ajustées) et des bottes. Ils ont salué et sont passés. Je suis alors entré auprès d'Abū Ja'far que la paix soit sur lui , et je lui ai dit : « Que je serve de rançon pour toi ! Qui étaient ces gens qui sont sortis et que je ne connais pas ? »

Il répondit : « Ce sont un groupe de vos frères parmi les djinns. »

Je lui dis : « Et ils se manifestent ainsi à vous ? »

Il répondit : « Oui. »

3. Commentaire analytique (Coran, Al-Kāfī et Tafsīr al-Qummī)

■ **La dimension doctrinale dans Al-Kāfī :** Le Prophète Mohammad et les Imams d'Ahlul-Bayt sont les preuves (Hujjah) pour les hommes et les djinns. Dans la structure de Al-Kāfī (Volume 1, chapitre : « *Les djinns viennent aux Imams pour les interroger sur les enseignements de leur religion* », ces récits établissent un pilier majeur de la Wilayah chiite : l'Imam n'est pas seulement le guide spirituel des humains, mais la preuve divine (Hujjah) universelle pour toute création douée de raison (al-thaqalayn : hommes , djinns et autres créations).

■ **Enseignement religieux importants :** Les djinns ont leurs propres règles de jurisprudence (halal et haram). Ils visitent les Imams d'Ahlul-Bayt de la même manière que les compagnons humains des Imams pour apprendre les préceptes de l'Islam.

■ **Changement d'apparence (Tamaththul) :** Les djinns peuvent prendre une forme physique perceptible humaine sous divers traits ou animale comme le chien , les oiseau et d'autres animaux…

4. Les correspondances avec le Coran

■ **L'écoute et l'instruction des djinns :** Le Coran affirme explicitement que les djinns reçoivent la guidance et le Livre :

« Dis : « Il m'a été révélé qu'un groupe de djinns a prêté l'oreille, puis a dit : 'En vérité, nous avons entendu une Lecture merveilleuse, qui guide vers la droiture. Nous y avons cru…' »
(Sourate Al-Jinn, 72 :1-2)

■ **La transmission des nouvelles et la vitesse :** Le hadith 4 montre un djinn 'Atham transmettant la nouvelle de la mort du calife omeyyade Hisham ibn 'Abd al-Malik à travers la terre. Cela rappelle la capacité des djinns à parcourir l'espace à très grande vitesse, illustrée dans le Coran par l'Ifrit au service de Salomon :

« Un 'Ifrit d'entre les djinns dit : « Je te l'apporterai avant que tu ne te lèves de ta place… »
(Sourate An-Naml, 27 :39).

■ **Le regard du Tafsīr al-Qummī :** 'Alī ibn Ibrāhīm al-Qummī, dans son exégèse de la sourate Al-Ahqaf (46 :29-32) et de la sourate Al-Jinn (72), détaille le contexte de la rencontre du Prophète avec les djinns de la région de la Tihamah (les djinns de Nassibine). Al-Qummī rapporte que lorsque le Prophète Mohammad (as) a récité le Coran aux djinns, ils se sont convertis et sont devenus des avertisseurs (Mundhirine) pour leur propre peuple.

Dans la continuité de ce commentaire, le corpus des Ahlul-Bayt enseigne que le Prophète a désigné l'Imam 'Ali ibn Abi Talib puis les Imams de sa lignée comme autorités légales et spirituelles sur ces djinns croyants. C'est pourquoi, dans les récits transmis par al-Kulaynī dans son livre Al-Kafi, les Imams qualifient ces djinns de « Shi'atunā » (nos partisans) et « ikhwānukum » (vos frères dans la foi).

Hadith 7. Nous a rapporté Ibrāhīm ibn Hāshim, d'après 'Amr ibn 'Uthman al-Khazzaz, d'après Ibrāhīm ibn Ayyūb, d'après 'Amr ibn Shamir, d'après Jābir, d'après Abū Ja'far (l'Imam al-Baqir), que la paix soit sur lui , qui a dit : « Alors qu'Amir al-Mu'minīn 'Ali ibn Abi Talib que la paix soit sur lui , était sur le minbar, voilà qu'un serpent s'avança depuis l'un des côtés des portes de la mosquée. Les gens voulurent le tuer, mais Amir al-Mu'minīn que la paix soit sur lui leur fit signe de s'abstenir, et ils s'abstinrent. Le serpent continua de glisser jusqu'à atteindre le minbar, puis il s'étira et salua Amir al-Mu'minīn que la paix soit sur lui. Amir al-Mu'minīn lui fit signe de la main. Les gens observaient, et le serpent resta au pied du minbar jusqu'à ce que l'Imam Ali que la paix soit sur lui termine son sermon. Puis il s'avança vers lui et lui dit : « Qui es-tu ? »

Il répondit : « Je suis ‘Amr ibn ‘Uthman, ton lieutenant sur les djinns. Mon père est mort et m’a recommandé de venir à toi pour recueillir ton avis ; me voici donc venu à toi, ô Amir al-Mu’minīn, que m’ordonnes-tu et que vois-tu ? »

Amir al-Mu’minīn que la paix soit sur lui , lui dit : « Je te recommande la crainte de Dieu (la taqwa) et de repartir pour occuper la place de ton père parmi les djinns, car tu es mon lieutenant sur eux. »

Il dit : ‘Amr fit ses adieux à l’imam Ali et s’en alla ; il est ainsi son lieutenant sur les djinns.

Le rapporteur dit : « Je lui ai dit : « Que je serve de rançon pour toi ! ‘Amr vient-il à toi ? »

Il répondit : « Oui, et cela est un devoir qui lui incombe. »

Hadith 8. Nous a rapporté Ibrāhīm ibn Hāshim, d’après Ibrāhīm ibn Ishāq, d’après ‘Abdallah ibn Hammad, d’après ‘Amr ibn Yazīd Bāyī’ al-Sabiri, qui a dit : Abū ‘Abdillah (l’Imam al-Ṣādiq) , que la paix soit sur lui a dit : « Alors que le Messager de Dieu , que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui et sa famille , était assis un jour, voilà que vint à lui un homme grand comme un palmier ; il le salua et le Prophète lui rendit le salut. Le Prophète dit : « Tu ressembles aux djinns et à leur parler, qui es-tu, ô serviteur de Dieu ? »

Il répondit : « Je suis Al-Hâm ibn Al-Hîm ibn Lâqîs ibn Iblīs. »

Le Messager de Dieu lui dit : « Il n’y a entre toi et Iblīs que deux pères ? »

Il répondit : « Oui, ô Messager de Dieu. »

Il demanda : « Combien d’années as-tu vécues ? »

Il répondit : « J’ai consommé toute la durée de ce monde ou presque : j’étais là le jour où Caïn (Qabil) a tué Abel (Habil) alors que j’étais un jeune garçon capable de comprendre le langage. J’interdisais aux gens de s’accrocher (a la religion) , je parcourais les montagnes, j’ordonnais la rupture des liens familiaux et je corrompais la nourriture. »

Le Messager de Dieu lui dit : « Médiocre est la conduite du vieillard méditatif et du jeune garçon qui avance ! »

Al-Ham dit : « Ô Messager de Dieu, je suis repentant ! »

Le Prophète demanda : « Par l’entremise de quel prophète ton repentir s’est-il accompli ? »

Il répondit : « Par l’entremise de Noé (Nuh) ; j’étais avec lui dans son arche, et je le réprimandais pour ses invocations contre son peuple, jusqu’à ce qu’il pleure et me fasse pleurer, puis il dit : ‘Assurément je regrette cela, et je cherche protection auprès de Dieu contre le fait d’être du nombre des ignorants. Puis j’ai été avec Hūd dans sa mosquée avec ceux qui croyaient avec lui ; je le réprimandais pour ses invocations contre son peuple jusqu’à ce qu’il pleure et me fasse pleurer, puis il dit : ‘Assurément je regrette cela, et je cherche protection auprès de Dieu contre le fait d’être du nombre des ignorants.’ Puis j’ai été avec Abraham (Ibrāhīm) lorsque

son peuple a ruse contre lui et l'a jeté dans le feu ; Dieu le rendit alors fraîcheur et paix. Puis j'ai été avec Joseph (Yussuf) lorsque la jalousie de ses frères l'a frappé et qu'ils l'ont jeté dans le puits ; je l'ai devancé au fond du puits et l'y ai déposé doucement pour le réconforter jusqu'à ce que Dieu l'en fasse sortir. Puis j'ai été avec Moïse (Mussa), qui m'a enseigné une section de la Torah et m'a dit : 'Si tu atteins Jésus ('Issa), transmets-lui le salut de ma part. Je l'ai donc rencontré et lui ai transmis le salut de Moïse ; il m'a enseigné une section de l'Évangile et m'a dit : 'Si tu atteins Mohammad, transmets-lui le salut de ma part. Ainsi, Jésus, ô Messager de Dieu, te transmet le salut ! »

Le Prophète , que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui et sa famille , dit alors : « Et sur Jésus, Esprit de Dieu et Sa Parole, ainsi que sur tous les prophètes de Dieu et Ses messagers, tant que dureront les cieux et la terre, que le salut soit ! Et sur toi, ô Ham, pour ce que tu as transmis comme salut ! Présente-nous tes besoins. »

Il dit : « Mon besoin est que Dieu te préserve pour ton communauté, qu'Il la réforme pour toi et lui accorde la droiture envers ton successeur (wassiy) après toi, car les nations passées n'ont péri que par leur désobéissance aux successeurs. Et mon besoin, ô Messager de Dieu, est que tu m'enseignes des sourates du Coran pour que je prie avec. »

Le Messager de Dieu dit alors : « Ô 'Alī, enseigne à Al-Ham et sois bienveillant envers lui. »

Ham dit : « Ô Messager de Dieu, qui est celui-ci à qui tu me confies ? Car nous, communauté des djinns, il nous a été ordonné de ne parler qu'à un prophète ou au successeur d'un prophète. »

Le Messager de Dieu lui dit : « Ô Ham, qu'avez-vous trouvé dans le Livre concernant le successeur d'Adam ? »

Il répondit : « Seth (Shīth), fils d'Adam. »

Il demanda : « Et qu'avez-vous trouvé concernant le successeur de Noé ? »

Il répondit : « Sem (Sam), fils de Noé. »

Il demanda : « Et qui était le successeur de Hūd ? »

Il répondit : « Yohanna ibn Hazan, le fils du frère de Hūd. »

Il demanda : « Et qui était le successeur d'Abraham ? »

Il répondit : « Isaac (Ishaq), fils d'Abraham. »

Il demanda : « Et qui était le successeur de Moïse ? »

Il répondit : « Josué (Yusha'), fils de Noun. »

Il demanda : « Et qui était le successeur de Jésus ? »

Il répondit : « Simon (Shamūn ibn Ḥamūn al-Safa), le fils du frère de Marie. »

Il demanda : « Et qu'avez-vous trouvé dans le Livre concernant le successeur de Mohammad ? »

Il répondit : « Il est dans la Torah nommé Aliyā. »

Le Messager de Dieu lui dit : « Cet Aliyā est ʻAlī, mon successeur (wassiy). »

Ham dit : « Ô Messager de Dieu, a-t-il un autre nom que celui-ci ? »

Il répondit : « Oui, il est Ḥaydarah ; m'interroges-tu à ce sujet ? »

Il répondit : « Nous avons trouvé dans le Livre des prophètes qu'il est nommé Ḥaydārā dans l'Évangile. »

Il dit : « Il est Ḥaydarah. »

Il dit : ʻAli lui enseigna alors des sourates du Coran.

Ham dit : « Ô ʻAli, ô successeur de Muḥammad, me suffira-t-il ce que tu m'as enseigné du Coran ? »

Il répondit : « Oui, ô Ham, un peu de Coran est beaucoup. »

Puis Ham se leva vers le Prophète, lui fit ses adieux et ne revint plus auprès du Prophète jusqu'à ce que celui-ci décède. »

Commentaire analytique (Coran, Al-Kāfī et Tafsīr al-Qummī)

L'autorité suprême de la Wilayah (l'alliance indéfectible) et de la Wisayah (succession légitime) sur le monde invisible. Ces deux récits approfondissent la doctrine centrale du Kitāb al-Hujjah dans Al-Kāfī :

■ **La lieutenance sur les djinns :** L'apparition du djinn sous forme de serpent dans la mosquée de Koufa démontre que l'autorité politique et spirituelle d'Amir al-Mu'minīn ʻAli ibn Abi Talib ne se limite pas à la communauté humaine. Le djinn ʻAmr vient recevoir son investiture officielle en tant que lieutenant (khalifa) des djinns directement de la main de l'Imam ʻAli.

■ **La lignée sacrée des successeurs (Awsiya') :** Le récit d'Al-Ham établit la continuité prophétique à travers la notion de Wisayah (la succession testamentaire). Il affirme que de même que chaque grand prophète antérieur (Adam, Noé, Abraham, Moïse, Jésus) disposait d'un successeur désigné, l'Imam ʻAlī est le waṣī légitime du Prophète Mohammad, annoncé sous les noms d'Aliya dans la Torah et Haydara dans l'Évangile.

■ **Les convergences avec le texte coranique :** L'épisode du feu d'Abraham : La déclaration d'Al-Ham quant au secours apporté lors de l'épreuve d'Abraham renvoie directement au verset :

« Nous dîmes : « Ô feu, sois pour Abraham une fraîcheur et une paix ! » (Sourate Al-Anbiya', 21 :69)

L'histoire de Joseph dans le puits : L'assistance portée à Joseph au fond du puits résonne avec la sourate Yussuf (12 :15).

■ **La mise en garde contre la désobéissance aux successeurs :** La réflexion d'Al-Ham sur la ruine des nations passées due à leur rejet des Awsiya (légataires des Prophètes) fait écho aux récits coraniques décrivant le châtiment des peuples ayant rejeté leurs guides.

■ **L'éclairage du Tafsīr al-Qummi :** Dans son exégèse , notamment sur la sourate Al-Ahqaf et la sourate Al-Jinn), 'Alī ibn Ibrāhīm al-Qummī souligne concernant le rôle initiatique des Imams d'Ahlul-Bayt auprès des djinns , que les djinns ne tirent pas leurs connaissances religieuses de leurs propres déductions, mais doivent obligatoirement se soumettre aux Prophètes et à leurs Awsiya . La réaction d'Al-Ham, refusant de recevoir l'enseignement coranique d'un autre que le Prophète ou son successeur légitime, valide cette hiérarchie spirituelle stricte.

■ **La métamorphose corporelle :** Le passage d'Al-Ham de la forme de serpent, géante à une interaction intelligible illustre la réalité du Tamaththul : la matérialisation des êtres subtils, un principe abondamment commenté par al-Qummī lors des apparitions d'anges ou de djinns sous forme humaine aux figures prophétiques.

Hadith 9. Nous a rapporté 'Abdallah ibn Muhammad, d'après Muhammad ibn Ibrāhīm, qui a dit : nous a rapporté Bishr, d'après Fadalah, d'après Muhammad ibn Muslim, d'après Al-Mufaddal ibn 'Umar, qui a dit : « Des biens apportés du Khorassan pour Abū 'Abdillah (l'Imam al-Sadiq) , que la paix soit sur lui , étaient transportés par un homme du Khorassan accompagnant deux hommes parmi ses compagnons. Ils ne cessaient de vérifier les biens jusqu'à leur passage par Rayy. Là, un homme parmi leurs compagnons leur remit une bourse contenant deux mille dirhams, et ils se mirent à vérifier [les biens] chaque jour. La bourse (l'argent) manquait à mesure qu'ils approchaient de Médine. L'un deux dit à son compagnon : « Viens que nous examinions l'état des biens. » Ils regardèrent, et voilà que les biens étaient à leur état initial, à l'exception des bourses de l'homme de Rayy.

L'un d'eux dit à son compagnon : « Dieu est Celui dont on cherche l'aide ! Que dirons-nous à cette heure à Abū 'Abdillah ? »

L'autre répondit : « Il est généreux, et j'espère qu'il sait ce que nous disons. »

Lorsqu'ils entrèrent à Médine, ils se rendirent auprès de lui et lui remirent les biens.

Il leur dit : « Où est la bourse du homme de Rayy ? »

Ils lui racontèrent l'histoire. Il leur dit : « Si vous voyez la bourse, la reconnaitriez-vous ? »

Ils répondirent : « Oui. »

Il dit : « Ô servante, apporte-moi telle et telle bourse. » Elle la sortit et l'Imam al-Sadiq , que la paix soit sur lui , la leur tendit.

Il dit : « La reconnaissez-vous ? »

Ils répondirent : « C'est celle-là même ! »

Il dit : « J'ai eu un besoin au milieu de la nuit concernant des biens, j'ai alors envoyé un djinn parmi nos partisans (Shi'ah) , et il m'a apporté la bourse prélevée sur vos effets. »

Hadith 10 . Nous a rapporté Al-Hasan ibn 'Alī ibn 'Abdillah, d'après Al-Hassan ibn 'Alī ibn Faddal, d'après certains de nos compagnons, d'après Sa'd al-Iskaf, qui a dit : « Je suis venu à la porte d'Abū Ja'far (l'Imam al-Baqir) , que la paix soit sur lui , voulant l'autorisation d'entrer. Voilà qu'il y avait des montures alignées à la porte et que des voix s'élevaient. Puis sont sortis vers moi des gens coiffés de turbans, ressemblant à la tribu des Zutt.

Lorsque je suis entré auprès d'Abū Ja'far, que la paix soit sur lui , j'ai dit : « Que je serve de rançon pour toi, ô fils du Messager de Dieu ! Ton autorisation a tardé aujourd'hui alors que j'ai vu des gens coiffés de turbans sortir, et je ne les ai pas reconnus ! »

Il dit : « Sais-tu qui ils étaient, ô Sa'd ? »

Je répondis : « Non. »

Il dit : « Ceux-là sont tes frères parmi les djinns. Ils viennent à nous pour nous interroger sur leur licite, leur illicite et les enseignements de leur religion. » »

Hadith 11. Nous a rapporté Muḥammad ibn al-Hussayn, d'après Ibrāhīm ibn Abī al-Bilād, d'après 'Ammār al-Sijistani, qui a dit : « Je demandais l'autorisation d'entrer auprès d'Abū 'Abdillah (l'Imam al-Sadiq), que la paix soit sur lui , Je suis venu un jour (ou une nuit) et je me suis assis sous sa tente à Mina. Des jeunes gens demandèrent l'autorisation d'entrer, ressemblant à des hommes de la tribu des Zutt. Issa Shalaqan est sorti et m'a mentionné à lui, puis il m'a accordé l'autorisation d'entrer. Il me dit : « Ô Abū 'Assim, quand es-tu venu ? »

Je répondis : « Avant leur arrivée. »

Il dit : « Ceux que tu as vus sortir sont des gens parmi les djinns, ils sont venus poser des questions sur leurs affaires puis sont partis. »

Hadith n°12. Nous a rapporté Ibrāhīm ibn Hāshim, d'après 'Amr ibn 'Uthman al-Khazzaz, d'après 'Amr ibn Yazīd, d'après Abū 'Abdillah (l'Imam al-Sadiq), que la paix soit sur lui, qui a dit : « Un homme grand comme un palmier vint au Messager de Dieu , que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui et sa famille , puis il raconta le récit de Ham…

Le Messager de Dieu , que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui et sa famille dit à Ali : « Enseigne-lui et sois bienveillant envers lui. »

Ham dit : « Ô Messager de Dieu, qui est celui-ci à qui tu m'ordonnes de m'instruire ? Car nous, communauté des djinns, il nous a été ordonné de n'obéir qu'à un prophète ou au successeur d'un prophète. »

Le Prophète dit : « Ô Ham, qui avez-vous trouvé comme successeur d'Adam ? »

Il répondit : « Seth, fils d'Adam. »

Il demanda : « Et qui avez-vous trouvé comme successeur de Noé ? »

Il répondit : « Sem, fils de Noé. »

Il demanda : « Et qui avez-vous trouvé comme successeur de Hūd ? »

Il répondit : « Yāsir ibn Hūd. »

Il demanda : « Et qui avez-vous trouvé comme successeur d'Abraham ? »

Il répondit : « Isaac, fils d'Abraham. »

Il demanda : « Et qui avez-vous trouvé comme successeur de Moïse ? »

Il répondit : « Josué, fils de Noun. »

Il demanda : « Et qui avez-vous trouvé comme successeur de Jésus ? »

Il répondit : « Simon ibn Hamūn al-Safa, le fils du frère de Marie que la paix soit sur eux deux . »

Le Messager de Dieu , que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui et sa famille , lui dit : « Ô Ham, pourquoi ces personnes étaient-elles les successeurs des prophètes ? »

Il répondit : « Ô Messager de Dieu, parce qu'ils étaient les plus ascétiques des hommes dans le bas-monde et les plus désireux de Dieu dans l'au-delà. »

Le Prophète , que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui et sa famille dit alors : « Et qui avez-vous trouvé comme successeur de Mohammad ? »

Ham lui dit : « Celui-là est Aliyā, le fils de l'oncle de Mohammad que les bénédictions de Dieu soient sur eux deux et leur famille . »

Le Prophète dit : « Il est Ali , mon successeur et mon frère, et il est le plus ascétique des hommes dans le bas-monde et le plus désireux de Dieu dans l'au-delà. »

Ham salua Amir al-Mu'minīn Ali et apprit de lui des sourates, puis il dit : « Ô 'Ali, m'informes-tu si je peux prier avec ces sourates ? »

Il répondit : « Oui, ô Ham, un peu de Coran est beaucoup. »

Il salua le Messager de Dieu et ‘Ali , Amir al-Mu’minīn, puis s’en alla et ne fut plus revu auprès du Messager de Dieu jusqu’à ce que celui-ci décède.

Puis, lors du jour Laylat al-harir (durant la bataille de Siffin), il vint auprès d’Amir al-Mu’minīn Ali pendant la bataille. Il lui dit : « Ô successeur de Mohammad , nous avons trouvé dans les livres des prophètes que le chauve (al-Asla’) successeur de Mohammad est le meilleur des hommes ; découvre ton casque ! »

L’Imam Ali découvrit le casque de sa tête que la paix soit sur lui ,et il dit à Ham: « Par Dieu, je suis bien celui-là !

Commentaire analytique (Coran, Al-Kāfī et Tafsīr al-Qummī)

Le contrôle cosmique et matériel de l’Imam (Al-Kāfī)

■ **Manipulation de la matière à distance :** Dans le récit du dépôt d’argent venu du Khorassan, l’Imam al-Sadiq fait prélever une bourse d’argent par un djinn croyant à des milliers de kilomètres de distance pour subvenir à un besoin urgent. Dans la théologie d’al-Kulayni, cela illustre la *Wilayah Takwīniyyah* qui est la souveraineté cosmologique déléguée par Dieu aux Imams d’Ahlul-Bayt , leur permettant d’employer les djinns comme agents d’exécution immédiats.

■ **L’universalité de la guidée spirituelle :** La répétition des visites de djinns sous forme humaine ressemblant aux populations Zutt montre que les réunions de transmission du savoir (Halaqat al-’Ilm) tenues par les Imams al-Baqir et al-Sadiq s’adressaient conjointement aux hommes et aux djinns partisans (Shi’atunā).

La chaîne Ininterrompue de la Succession Prophétique (Wisayah) telle et telle

L’argument théologique du hadith n°12 : La conversation d’Al-Ham avec le Prophète structure la légitimité de l’Imam ‘Alī non pas comme un choix politique humain, mais comme un décret cosmique consigné dans les écritures saintes antérieures (Torah , Évangile) sous les noms d’Aliyā et Haydārā.

Le critère de nomination : Le texte souligne le lien direct entre la succession (Wisayah) , les qualités morales supérieures, l’ascétisme (zuhd) et la dévotion envers l’au-delà.

Références au Coran et au Tafsīr al-Qummī

L’intervention au jour de Laylat al-harir : Le retour du djinn Ham lors de la bataille de Siffin pour attester de l’identité de l’Imam ‘Ali, fait écho à l’assistance invisible accordée aux croyants, tout comme mentionné dans la sourate Al-Ahzab (33 :9) : *« Ô vous qui croyez !*

Rappelez-vous le bienfait de Dieu sur vous, quand des armées vous vinrent et que Nous envoyâmes contre elles un vent et des armées que vous ne voyiez pas. »

Le concept d'obéissance exclusive aux Awsiya' dans le Tafsīr al-Qummī : 'Alī ibn Ibrāhīm al-Qummī, dans son commentaire de la sourate Al-Jinn (72) et de la sourate Al-A'rāf (7) , réitère que les djinns pieux ne soumettent leur foi qu'aux prophètes et à leurs successeurs légitimes (Awsiya'). La reconnaissance formelle de l'Imam Ali par Ham lors de la bataille de Siffîn scelle la fidélité des djinns croyants envers le successeur désigné du Prophète.

Hadith 13. À rapporté Aḥmad ibn Muhammad, d'après Al-Qāsim ibn Yahya, d'après Al-Hassan ibn Rashid, d'après Ya'qūb ibn Ibrāhīm ibn Muhammad ibn 'Abdillah ibn Ja'far ibn Abi Talib , qui a dit : « J'ai entendu Ibrāhīm ibn Wahb dire : « Je suis sorti alors que je voulais Abū al-Hassan (l'Imam Mussa al-Kadhim) , que la paix soit sur lui , à Al 'Arid. Je suis parti jusqu'à surplomber le palais de Banū Sarah, puis je suis descendu dans la vallée et j'ai entendu une voix sans voir de personne, qui disait : "Ô Abū Ja'far, ton compagnon derrière le palais, près de la digue, transmets-lui mon salut."

Je me suis retourné et je n'ai vu personne. Puis la voix a répété les mêmes mots, et cela par trois fois, au point que ma peau en a frissonné. Puis je suis descendu dans la vallée jusqu'à arriver sur le chemin menant derrière le palais sans entrer à l'intérieur du palais, je suis arrivé à la digue vers les mûriers. Je me suis dirigé vers le bassin et j'ai trouvé cinquante serpents redressés du côté du bassin. J'ai écouté et il y avait des paroles et un échange de propos.

Je me suis mis à faire du bruit avec mes chaussures pour qu'on entende ma marche. J'ai entendu l'Imam Abū al-Hassan Mussa al-Kadhim racler sa gorge ; je me suis approché et je lui ai répondu. J'ai regardé et voilà qu'un serpent était accroché au tronc d'un arbre.

Il dit : "Ne crains rien, il ne fait aucun mal." Il s'est jeté sur le sol puis s'est dressé sur son épaule, a introduit sa tête dans son oreille et a émis un grand sifflement.

Il lui a répondu : "Oui, le différend entre vous est tranché, et quiconque parmi vous commet une injustice n'aura pas de gain. Je ne dis que la vérité : quiconque commet une injustice dans ce bas-monde aura le châtiment du Feu dans l'au-delà avec un supplice rigoureux si le coupable prend du bien, à moins qu'il ne se repente."

Je lui ai dit : "Que mes père et mère te servent de rançon ! Ont-ils un devoir d'obéissance envers vous ?"

Il répondit : "Oui, par Celui qui a honoré Mohammad par la prophétie et a fait triompher 'Ali par la succession (*Wisayah*) et la souveraineté (*Wilayah*), ils sont plus obéissants envers nous que vous ne l'êtes, ô communauté des hommes, et rares sont ceux d'entre eux qui désobéissent."

Commentaire théologique (*Al-Kāfī*, *Tafsīr al-Qummī* et le Coran)

La soumission de la création et la *Wilayah* universelle.

■ **L'obéissance des djinns aux Imams :** L'affirmation de l'Imam Mussa al-Kadhim selon laquelle les djinns sont « plus obéissants envers nous que vous ne l'êtes » illustre la doctrine chiite de la *Wilayah Takwīniyyah* et *Tashrī'iyyah*. Dans la métaphysique d'Al-Kulaynī, l'autorité spirituelle et juridique du Prophète et des Imams s'étend au-delà du genre humain pour englober le monde invisible (*Al-Ghayb*).

■ **Arbitrage de litiges juridiques :** Le serpent de l'histoire représente la manifestation d'un djinn venu soumettre un différend d'ordre légal à l'Imam, confirmant que l'Imam est le juge Suprême (*Ḥākim*) pour les deux charges créées (*Al-Thaqalān* : hommes et djinns).

Ahl al-Bayt et le Coran

■ **Fondement coranique de la mission auprès des djinns :** Le Coran atteste dans la sourate *Al-Ahqaf* (46:29-30) et la sourate *Al-Jinn* (72:1-2) que des djinns ont écouter la récitation du Coran et y ont cru.

■ **L'exégèse du *Tafsīr al-Qummī* :** 'Alī ibn Ibrāhīm al-Qummī explique dans son commentaire de ces versets que la délégation de djinns , notamment la tribu des *Banu al-Shīsān*, s'est engagée à suivre non seulement le Messager de Dieu, mais également ses successeurs légitimes (*Awsiya'*).

■ **Transmission du salut entre prophètes :** La longévité du djinn Hāmah sert de fil conducteur historique de la chaîne prophétique (*Nubuwwah*) et de la ligne des successeurs (*Wisayah*), d'Adam à 'Ali ibn Abi Talib.

La continuité de la *Wisayah* (Succession Prophétique)

■ **Les caractéristiques du *Wassiy* :** Dans le récit , l'élément définissant le successeur légitime d'un prophète est la vertu morale absolue : être « le plus ascétique des hommes dans le bas-monde et le plus désireux de Dieu dans l'au-delà ».

■ **Preuve dans les livres anciens :** L'attestation de Hāmah lors de Laylat al-harir concernant l'identité physique et spirituelle de l'Imam ‘Ali (*al-Asla'*, le successeur désigné) renvoie aux prophéties contenues dans les livres anciens mentionnées dans la tradition chiite, liant le concept de succession divine à l'histoire sainte universelle.

Conclusion : La réalité du monde invisible et la portée universelle de la *Walāyah*

L'ensemble de ces récits issus aussi d'Al-Kāfī illustre un principe central de la cosmologie et de la théologie chiite : l'autorité de la Prophétie (*Nubuwwah*) et de la Succession (*Wisayah* / *Wilayah*) ne s'arrête pas aux frontières du monde humain, elle s'exerce avec la même rigueur sur le monde des djinns et des réalités invisibles.

■ **L'obligation d'obéissance aux Imams d'Ahlul-Bayt pour les hommes et les djinns :** Le Coran pose la création des deux charges en parallèle pour l'adoration divine :

« Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent. »

(Sourate Al-Dhariyat, 51:56)

Dans *Wasā'il al-Shī'ah*, Al-Hurr al-'Āmilī consacre plusieurs chapitres aux règles de pureté, de prière et de devoirs religieux des djinns, confirmant qu'ils sont soumis aux mêmes obligations légales (*Taklīf*) que les humains. Les récits où des djinns viennent interroger l'Imam al-Baqir ou l'Imam al-Sadiq sur le licite (*halāl*) et l'illicite (*haram*) montrent que l'Imam d'Ahlul-Bayt est le pôle judiciaire et jurisprudentiel universel. De plus, la déclaration de l'Imam Mussa al-Kadhim affirmant que les djinns pieux sont « plus obéissants » envers les Imams d'Ahlul-Bayt , atteste que la légitimité de l'Imam est reconnue par l'ensemble des créatures douées de raison.

■ **La continuité de la *Wisayah* (La succession sacrée) :** Le dialogue entre le Prophète et le djinn Hāmah met en évidence la continuité ininterrompue de la succession prophétique à travers l'histoire humaine :

Chaque grand prophète (Adam, Noé, Abraham, Moïse, Jésus, Muḥammad) a eu un *Waṣī* (successeur désigné). Le critère de choix divin repose sur la perfection morale et l'ascétisme (*zuhd*). 'Ali ibn Abi Talib s'inscrit dans cette lignée sacrée en tant que successeur légitime de Mohammad, une vérité reconnue par les djinns croyants et consignée dans les livres anciens.

■ **L'interaction entre les mondes et la protection de la communauté :** Ces traditions rappellent également que l'alliance entre les croyants parmi les hommes et les djinns s'articule autour de la guidance de l'Imam : Les djinns pieux interviennent comme assistants ou messagers pour l'Ahlul-Bayt et leurs partisans.

Les Imams agissent comme arbitres pour trancher les litiges entre djinns et protéger les humains des injustices. En somme, ces récits scellent l'idée que le Coran, le Prophète et les Imams d'Ahlul-Bayt forment l'axe spirituel et juridique guidant la totalité de la création, visible comme invisible.